

INTRODUCTION

2008/2009, une saison "charnière" pour un football professionnel français qui désormais devra faire face à des difficultés annoncées.

Je retiendrai deux idées principales pour illustrer cette saison :

- Un résultat net des clubs dans le rouge et un "acharnement" anti-football,
- Un football professionnel vertueux, prudent, mais non dénué d'ambitions.

Alors que les comptes sont dans le rouge, le football professionnel doit faire face à des attaques aussi injustes qu'incompréhensibles

Le football professionnel a rencontré, cette saison 2008/2009, des difficultés qui sont tout à la fois la traduction d'un environnement national et international fragilisé par la crise, mais aussi la conséquence d'un acharnement que je ne peux que déplorer.

Des comptes dans le rouge :

Le résultat net des clubs pour la Ligue 1 et la Ligue 2, bénéficiaire pendant, respectivement 3 et 4 saisons consécutives, vient de connaître un déficit de 34 M€ (et pour être encore plus précis, une perte en fait de 57 M€ si l'on observe ce chiffre avant les abandons de créances !). Ce résultat est la conséquence de plusieurs causes et notamment :

- Un tassement du sponsoring;
- Un désengagement progressif des collectivités

locales;

- Des dettes financières désormais en légère augmentation;

- Et essentiellement, un marché des transferts en perte de vitesse compte tenu du fort ralentissement de la demande des acheteurs étrangers.



Un acharnement contre le football et le sport professionnels :

Malgré les rapports Besson et Seguin invitant à une modernisation et à une meilleure compétitivité, je ne peux que déplorer une succession de décisions ou de prises de positions hostiles au sport professionnel : suppression du DIC, alors que celui-ci venait à peine d'être réformé pour 3 saisons, tentatives d'augmentation de la taxe Buffet, de remise en cause du régime des impatriés, augmentation du taux collectif accident du travail et du forfait social, sans compter l'avis déroutant de l'Autorité de la concurrence du 7 juillet 2009, qui aboutirait, s'il est suivi, à détruire la concurrence entre acheteurs de droits...

Un football vertueux, prudent mais pas sans ambitions !

Quelques coups de projecteurs :

Le football français est géré encore cette saison avec **transparence** et avec **prudence mais pas sans ambitions** !

- Je salue tout d'abord une démarche de **transparence** et de sincérité engagée depuis 7 saisons consécutives. Tous les clubs professionnels, une fois de plus, dans une démarche volontaire, unique en Europe, ont publié leurs résultats individuels. Cette vertu fait enfin école : lors de son congrès de juin 2009, la FIFA en a fait l'un de ses points forts ; le Président de l'UEFA, Michel Platini, le 2 juillet à Vilnius, a proposé le schéma du "Fair-Play Financier", inspiré du modèle français, que j'avais présenté en novembre 2008 devant les ministres européens des Sports à Biarritz.

- Au cours de la saison 2008/2009, **le chiffre d'affaires** cumulé des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 **poursuit sa progression** au-delà du milliard d'euros et atteint 1,276 milliard d'euros (contre 1,211 la saison précédente et 1,178 milliard d'euros en 2006/2007).

- Tout en maintenant globalement la masse salariale avec une progression d'à peine 3% d'une saison sur l'autre, les présidents de clubs ont fait preuve de **prudence** sans pour autant manquer **d'audace** ! En effet, le mercato d'été qui finissait le 1^{er} septembre 2008 a enregistré un niveau d'investissement record avec 205 M€ (Ligue 1 + Ligue 2), soit 30 % de plus qu'en 2005 avec pour ambition de garder les meilleurs joueurs mais également de faire venir et revenir des stars internationales.

- Je note, non sans une certaine satisfaction, que **les produits hors mutation progressent**. Ainsi les **recettes de billetterie** passent de 157 M€ à 177 M€, soit une progression de 12 %. Ceci

confirme autant l'intérêt populaire pour le football que la capacité des clubs à diversifier leurs ressources.

- Au titre des fiertés légitimes, je dois souligner **une solidarité renouvelée en faveur du sport amateur**, avec un montant de 61,6 M€ : dont 34,6 au titre de la taxe Buffet qui alimente en partie le CNDS, 22 M€ dans le cadre du protocole financier entre la LFP et la FFF et 5 M€ en contributions directes des clubs notamment en faveur de la formation.

- **Une volonté de produire un spectacle de qualité** : le 4 août 2008, les acteurs du jeu (capitaines, entraîneurs, arbitres), à l'initiative du DTN ont montré leur volonté commune de préparer au mieux la saison 2008/2009 et d'améliorer la qualité du spectacle. Une charte signée à l'issue de cette concertation est venue pérenniser la démarche.

- **La bonne santé des comptes de la LFP elle-même** est à nouveau confirmée : les produits distribués aux clubs atteignent la somme record de 615,3 M€. A titre de comparaison, ils étaient de 604,6 M€ en 2007/2008 (et de 370,8 M€ en 2004/2005).

- La vente de nos droits à **l'international** a doublé en un an, passant de 8,7 M€ à 17,6 M€.

- La saison 2008/2009 voit l'arrivée du **ballon unique et officiel**, gage de qualité et d'équité, pour l'ensemble des compétitions de Ligue 1 et de Ligue 2.

- Et enfin, nos championnats de Ligue 1 et de Ligue 2 demeurent les feuilletons préférés des français avec, par rapport à la saison passée, une hausse de 22 % pour **l'audience** du match du dimanche soir de Ligue 1 et + 25 % pour la Ligue 2. Quant aux **affluences**, elles sont en progression avec un taux de remplissage record de 75 % pour la Ligue 1 et un niveau en progression pour la Ligue 2.

Frédéric THIRIEZ
Président de la Ligue de Football Professionnel

Le ciel s'assombrit

La situation est inquiétante.

Après trois saisons consécutives durant lesquelles le football professionnel français a affiché une belle santé financière dans un contexte de rude concurrence, la saison 2008/2009 est marquée par **une dégradation de nos résultats**.

La crise est passée par là.

Elle se traduit par un tassement des ressources en matière de sponsoring et surtout par un recul des opérations de mutations qui sont devenues une des composantes importantes de la structure financière des clubs. Ces derniers, grâce notamment à leurs résultats financiers antérieurs, ont continué d'investir pour faire face à la concurrence et préserver leur compétitivité. Mais, dans un marché international affecté par la crise, nos clubs ont trouvé moins d'opportunité de ventes ce qui explique le déséquilibre de la balance transferts.

Dans ce contexte difficile, **il faut d'autant plus souligner la poursuite de la croissance des revenus tirés de la billetterie**, signe de la qualité de l'offre proposée par les clubs et de leurs efforts de diversification. Sans surprise les droits audiovisuels, pilier de l'économie du football, restent la principale ressource.

Côté charges, assez naturellement, l'investissement "joueurs" se traduit par une hausse maîtrisée de la masse salariale.

Comme on le constate, et dans le droit fil des commentaires que je faisais ici même sur les résultats de la saison 2007/2008, les équilibres du football français sont particulièrement fragiles et liés en grande partie aux variations de l'économie nationale mais tout autant aux conséquences de

l'internationalisation de l'interdépendance financière entre les clubs vivant de plus en plus dans un environnement mondialisé.



Cette situation plaide plus encore pour **la mise en place de systèmes de régulation**

internationale permettant d'encadrer le développement du football. De ce point de vue, on peut se réjouir que les signes positifs envoyés lors de la Présidence française de l'Union européenne sur la création d'une "DNCG européenne" aient trouvé une première traduction dans le lancement du "Fair-Play Financier" par l'UEFA.

Dans l'attente des effets positifs de ce dispositif, les perspectives pour la saison en cours sont inquiétantes à plusieurs titres.

Tout d'abord, il y a de forts risques que la situation économique de nos clubs non seulement ne s'améliore pas en 2009/2010 mais qu'au contraire elle se dégrade à nouveau en raison du climat économique général qui touche les supporters comme les entreprises partenaires. Le retour de la croissance sera là comme ailleurs un élément déterminant du rétablissement de l'équilibre financier de nos clubs.

L'inquiétude porte aussi sur le gel de toutes **les réformes indispensables pour le football français**. La fin de l'année 2008 avait été placée sous le signe du constat partagé de la nécessité d'engager le football de clubs dans la voie de la réforme. Les rapports de Messieurs Eric Besson,

“*Accroître la compétitivité des clubs de football professionnel français*” et Philippe Seguin “*Grands Stades Euros 2016*” mettaient en lumière la prise de conscience des pouvoirs publics des difficultés rencontrées par les clubs professionnels français et entendaient apporter des réponses positives à celles-ci. De son côté, Monsieur le secrétaire d'Etat chargé des Sports, Bernard Laporte, affichait clairement également sa volonté de mettre en œuvre plusieurs recommandations des rapports Besson et Seguin dans le cadre des 10 priorités qui composaient la réforme qu'il entendait mener pour la compétitivité du sport français.

Malheureusement, un an après ces rapports et annonces, aucune recommandation du rapport Besson n'a vu le jour et les 10 priorités fixées par l'ancien secrétaire d'Etat chargé des sports sont tombées aux oubliettes ! **La modernisation du sport professionnel attendra. Mais à force d'attendre, il pourrait un jour être trop tard.**

D'autant que loin de réformer, le gouvernement a décidé d'alourdir massivement les charges des clubs : suppression du DIC (qui avait été pérennisé l'année dernière !), doublement du forfait social mis en place l'année dernière (2% pour 2009 et donc 4% pour 2010), hausse de plus de 20% du taux collectif accident du travail, réforme de la formation professionnelle, imposition des indemnités journalières de sécurité sociale... Comme si tout cela ne suffisait pas, le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Locales, Monsieur Brice Hortefeux, vient d'annoncer la volonté d'augmenter significativement la facturation aux clubs des frais de police lors de l'organisation des matches.

Ainsi, **le football professionnel et nos clubs sont en grand danger** et les résultats financiers de cette saison 2008/2009 risquent de

n'être que les prémices de ce que seront les résultats de la saison 2009/2010 au moment même où nos clubs brillent comme jamais sur la scène européenne !

Le gouvernement et les pouvoirs publics doivent prendre conscience de ces difficultés dans une période où ils disent **soutenir les PME (que sont les clubs professionnels de football !)** pour ne pas transformer le rapport de Monsieur Besson “*Accroître la compétitivité des clubs de football professionnel français*”, qui devait être un rapport fondateur pour la performance de nos clubs, en “*disparition de la compétitivité des clubs professionnels de football français*”.

Le Président de la République, en annonçant un financement des stades de l'Euro 2016 qui ne soit plus lié au succès de la candidature française et en revenant sur le projet de hausse de la taxe Buffet, a heureusement donné des signes positifs au moment où le ciel s'assombrit. Nous en attendons d'autres pour envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Jean-Pierre LOUVEL
Président de l'UCPF

LIGUE 1 + LIGUE 2

- 304 millions € de pertes hors mutation contre 253 l'an dernier
- 257 millions € de profits sur mutation contre 299 l'an dernier
- 30 millions € de pertes contre 33 de profits l'an dernier
- 352 millions d'actif incorporel joueurs face à 380 millions de fonds propres

L'exercice 2008/09 n'est pas un bon cru pour le football français comme le montrent les chiffres ci-dessus. Le mercato de l'été 2009 a connu un net ralentissement par rapport à l'année précédente, ce qui nous ramène aux années "sages" 2002 à 2005. Les mutations franco-françaises ont chuté de 26% et pour les transactions avec les clubs étrangers, les arrivées en nombre de joueurs ont baissé de 18% et de 22% en nombre de départs. Comme prévu, on a assisté à une baisse des prix, surtout des joueurs dont les indemnités de mutation se situent entre 1,5 et 10 millions, les stars (indemnités supérieures à 10 millions) étant toujours très recherchés, faisant passer le montant moyen des transactions de 2,3 millions à 3 millions.

Cette introduction a pour intérêt une fois de plus de souligner la fragilité des recettes mutation et l'importance pour les clubs à la fois d'augmenter leurs recettes hors mutation et de les rendre plus stables sur le moyen terme.

La Commission est dans son rôle lorsqu'elle souligne l'importance des risques et engagements que les clubs ont accumulés au fil des trois ou quatre dernières années au titre des mutations et qui, en période de crise, risquent de se retourner contre eux. Avec des incorporels de plus de 350 millions, à comparer aux fonds propres de 380 millions, et un résultat hors mutation déficitaire de plus de 300 millions laissant une perte nette de 30 millions.

Beaucoup de clubs ressentent l'urgence de rééquilibrer les sources de revenus, de faire payer au

spectateur le vrai prix, à condition bien sûr d'offrir un vrai spectacle dans un vrai confort en lui offrant la palette complète des services dans le stade et autour du stade. Sinon le football français continuera à être le sous-traitant formateur d'autres pays

avec peu de marge de manœuvre. Pour refléter l'évolution du modèle de fonctionnement des clubs multiactivités dans lequel le stade joue un rôle moteur, mais où c'est la relation client (spectateur) qui prime et se décline sous des offres commerciales diverses, il a été décidé de consolider les holdings dédiées (OL Groupe puis d'autres plus tard) et leurs filles qui portent d'autres activités (merchandising) qui, soit complètent la palette des recettes d'un club de football professionnel soit confortent en terme de solvabilité les actifs des SASP.

Dans ce contexte, le programme Grands Stades est vital pour le devenir du football professionnel en France avec pour objectif d'augmenter de manière sensible les recettes "sur les lieux du stade" ou "jour de match" comme le disent les Anglais. Le coût du programme est à la mesure des recettes que l'on peut en attendre : 2,1 milliards pour les 13 stades construits ou rénovés éligibles au projet UEFA EURO 2016. Mais, même sans l'EURO 2016, ce programme est nécessaire à l'équilibre



des comptes des clubs de football, et nécessite un engagement fort des collectivités, souvent seules capables d'investir à "risque" sur des projets de cette nature, sans répercuter un coût du risque et donc un coût d'utilisation du stade trop élevé sur le club.

Entre temps, il faut prendre des mesures plus immédiates destinées à rétablir les équilibres d'exploitation par une réduction de la masse salariale, particulièrement la part fixe. Celle-ci a augmenté de manière sensible à nouveau en 2009/10 sans doute du fait de l'arrivée en France de joueurs de renom au dernier mercato et par le maintien en France de joueurs qui en d'autres temps seraient partis à l'étranger. Cette politique des clubs est certes salubre pour élever la qualité du championnat français et augmenter ainsi les recettes hors mutation. Mais d'autres moyens existent pour minorer le coût fixe de l'équipe, soit en payant moins chers les mutations "moyennes", soit en élevant la part variable qui reste trop faible (14% en moyenne L1 et L2 /joueurs pro), soit en réduisant l'effectif pro comme le souhaitent beaucoup de Présidents.

Notre Commission, renouvelée dans sa composition en juillet dernier, est décidée à poursuivre sa mission de contrôle juridique et financier des clubs en toute indépendance. Cette mission se décline en trois volets dont les objectifs, dans le contexte du football d'aujourd'hui, peuvent se résumer de la manière suivante :

- nous assurer de la pérennité des clubs sur l'horizon des compétitions dans lesquelles ces clubs sont engagés et au delà car un horizon d'un an dans le football n'a pas de sens;
- vérifier l'équité des compétitions pour que chacun dépense selon ses moyens;
- communiquer et agir au niveau de l'ensemble des clubs dans nos domaines de compétence, en liai-

son avec la Ligue et les familles du football (UCPF pour les aspects financiers).

Nous sommes conscients des difficultés rencontrées par beaucoup de clubs du fait de la conjoncture, mais nous avons la ferme conviction que plus tôt un constat est dressé et un plan de redressement préparé et validé par notre Commission, plus facile sera la sortie de crise pour les clubs concernés. Nous sommes prêts à composer sur les modalités, mais pas sur l'objectif final de nos actions (pérennité/équité). C'est d'ailleurs ce que nous avons toujours fait au sein de cette Commission au statut si particulier, en tout cas depuis que j'ai l'honneur d'en faire partie c'est à dire presque depuis sa création.

Richard OLIVIER
Président de la DNCG

SOMMAIRE



01

UN DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL QUI
S'INTENSIFIE

10

02

L'EURO 2016 : UN
ACCÉLÉRATEUR
DES PROJETS DE
STADES EN
FRANCE

20

03

COMME LE
SOUHAITAIT LA LFP,
L'UEFA ADOPTE
LE PRINCIPE DU
FAIR-PLAY FINANCIER

28



04

LE BILAN DES
COMPÉTITIONS

36



05

LA LFP MODERNISE
SES STATUTS

50



06

UN BILAN FINANCIER
CONTRASTÉ

54